

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 09 octobre 2020**

Convocation du 02 octobre 2020

le Conseil municipal de MARCILLY-LES-BUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Félix Ménager, sous la présidence de Monsieur MARILLIER Florent, Maire.

**Sont présents** : Monsieur CHAVET Corentin, Monsieur CLIQUET Ludovic, Madame GOYARD Elodie, Monsieur MARILLIER Florent, Monsieur GIRARDON Antoine, Monsieur IANUNZIO Jean-Pierre, Monsieur MONNERET Patrick, Monsieur PACAUD Anthony, Monsieur PERROT Vincent, Madame VIET Laurence, Monsieur WITTIG Bernard.

**Ont donné pouvoir** : Monsieur BURDEYRON à Monsieur PACAUD, Madame FRANCOIS à Mme VIET, Madame RIPOCHE à Mme GOYARD.

Monsieur Vincent PERROT est nommé secrétaire de séance.

Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

**Travaux sur les bâtiments communaux : validation de devis**

Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité.

**Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 aout 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Travaux sur les bâtiments communaux : validation de devis**

Devis de l'entreprise DUFOURGNIAUD GALAUD :

- Toiture du préau de la mairie : 2335.20€TTC
- Eglise : 2673.60€TTC
- Toiture atelier : 796.80€
- Gond volet : 192€
- Toiture translucide : 4183.20€

Devis de l'entreprise VACHET

- Etanchéité sol balcon boulangerie : 1942.15€

Remplacement de la cuve à fuel au hangar communal : environ 1300€

Le conseil municipal valide ces devis, à l'unanimité et autorise le Maire à les signer.

**Désignation d'un délégué au GIP e-bourgogne**

Le conseil municipal désigne :

Un délégué titulaire : Mme GOYARD Elodie

Un délégué suppléant : M. WITTIG Bernard

### **Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales**

La commission se réunit une fois par an pour s'assurer de la régularité de la liste électorale (inscriptions, radiations). Les membres sont nommés pour trois ans et après chaque renouvellement du conseil municipal.

Elle est composée de deux conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau (sauf le maire et les adjoints), d'un délégué du Préfet et un délégué du Tribunal Judiciaire.

Il faut proposer trois noms au Sous-Préfet de l'arrondissement et trois noms au Président du TJ de Chalon sur Saône

#### **Membres du conseil municipal :**

**M. GIRARDON Antoine**  
**Mme RIPOCHE Ingrid**

#### **Délégués du Préfet :**

**M. NEVADO Michel**  
**Mme DEGEORGES Elisabeth**  
**Mme HUGUENET Chantal**

#### **Délégué du Tribunal Judiciaire :**

**M. RIPOCHE Pierre**  
**Mme PACAUD Virginie**  
**M. VUILLIER Nicolas**

### **Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs**

A l'issue des élections municipales, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être renouvelée.

Elle est composée du maire ou d'un adjoint, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Le conseil municipal propose une liste de contribuables en nombre double (soit au total 24 noms) au service des impôts qui désignera les 12 membres.

MONNERET	Patrick	GODIN	Daniel
WITTIG	Bernard	BILLON	Christine
PERROT	Vincent	MILLOT	Anna
CLIQUET	Ludovic	LUMPP	Isabelle
VUILLIER	Nicolas	KLEIN	Elisabeth
RICHARD	René	RIPOCHE	Pierre
DULAC	Jean-René	SIXDENIER	Gilles
MARLOT	Frédéric	DANGER	Jean-François
DEGEORGES	Claude	IORE	Laurent
FERRET	Gérard	MALECKI	Zygmunt
FRANCOIS	Jacky	BONNARDOT	Bernard
DUCERG	Roger	CAP	Camille

## **Désignations des conseillers dans les commissions de la Communauté de Communes**

Le conseil municipal dresse la liste des membres du conseil souhaitant participer aux commissions arrêtée à la CCSCC.

<b>Environnement traitement des déchets</b>	VUILLIER Anne-Laure
	WITTIG Bernard
	GOYARD Elodie
<b>Environnement natura 2000</b>	GIRARDON Antoine
	VUILLIER Anne-Laure
	WITTIG Bernard
<b>Environnement eau assainissement</b>	MONNERET Patrick
	CHAVET Corentin
<b>Finances et travaux</b>	<b>NEANT</b>
<b>Petite enfance</b>	MONNERET Patrick
<b>Jeunesse</b>	MONNERET Patrick
<b>Education</b>	VIET Laurence
<b>Culture</b>	PERROT Vincent
<b>Sport</b>	MONNERET Patrick
	CHAVET Corentin
	IANUNZIO Jean-Pierre
<b>Développement économique</b>	VUILLIER Anne-Laure
	WITTIG Bernard
	MARILLIER Florent
<b>Tourisme</b>	PERROT Vincent
	IANUNZIO Jean-Pierre

## **Présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service : SPANC et DECHETS MENAGERS Année 2019**

Les rapports sont présentés au conseil municipal. Ils sont consultables en mairie.

## **Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service eau potable – Année 2019**

Le rapport est présenté au conseil municipal. Il est consultable en mairie.

## **Etat phytosanitaire des arbres sur la route de Saint Eusèbe – Elagage**

Depuis le passage en agglomération du hameau des Baudots, la commune est propriétaire des arbres longeant la route de Saint Eusèbe. Nous avons demandé des devis pour l'élagage et l'entretien de ces arbres suite à la chute de nombreuses branches lors de chaque épisode venteux. Après discussion avec les entreprises d'élagage, il s'avère que les frênes sont pour la plupart malades et devront être abattus à court ou moyen terme. Les tilleuls ont un état de santé bien meilleur et pourront supporter une taille en tête de chat, pour les ramener à des densité et hauteur plus convenable.

Le conseil municipal autorise Monsieur PERROT à continuer la réflexion avec les entreprises qui nous guideront dans le meilleur choix possible.

## **Achat de panneaux d'affichage**

Les panneaux d'affichage municipaux sont en mauvais état. Ils seront remplacés, en partie, par des vitrines d'affichage.

## **Le point sur la location de la salle communale**

En période d'épidémie de COVID-19, la salle communale ne sera pas louée aux particuliers.



### **Discussion sur l'attribution de la prime exceptionnelle COVID-19**

Suite à la demande d'un agent pour une attribution de prime COVID-19, le conseil municipal décide, par 13 voix contre et 2 abstentions de ne pas attribuer de prime exceptionnelle aux personnels ayant travaillé pendant la période de confinement, pour assurer la continuité des services publics.

En effet, pendant la période de crise sanitaire, la commune a mis en place toutes les recommandations et préconisations de l'état. Le personnel n'a pas subi de surcharge de travail pendant cette période.

Le conseil municipal demande à l'ensemble du personnel de respecter les gestes barrières obligatoires.

### **Informations diverses**

Remerciement pour la subvention versée à la Prévention Routière 71.

Remerciement pour les fleurs achetées pour le décès de Mme ROMANN et M. GENEVOIS.

Raticide : La mairie ne fera plus de vente au public. Il sera possible de s'en procurer au commerce « Aux multiples Saveurs ».

Utilisation du broyeur de la CCSCC par les administrés : La commune ne souhaite pas mettre à disposition l'employé communal auprès des particuliers.

Accès propriétés de MM VIROT et BORGABELLO – La Croix Pautet.

Demande de François VIROT – Le Martrat.

Compte-rendu d'une réunion pour le PLUI.

### **Réunion de la commission Action Sociale du 07 octobre 2020 :**

L'âge retenu pour les colis et repas est de 70 ans – 85 personnes

Suppression d'un colis pour les couples

Il n'y aura pas de repas, suite à l'épidémie de COVID-19

Préparation des colis le 11/12/2020

Distribution avant le 18/12/2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 25

Le Maire,  
Florent MARILLIER